



AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2017

Lors de la séance ordinaire du 7 décembre 2016, le Conseil municipal a adopté le calendrier ci-après relativement à la tenue de ses séances ordinaires pour 2017, les mercredis:

- ❖ 18 janvier;
- ❖ 1^{er} et 15 février;
- ❖ 1^{er} et 15 mars;
- ❖ 5 et 19 avril;
- ❖ 3 et 17 mai;
- ❖ 7 et 21 juin;
- ❖ 5 juillet;
- ❖ 16 août;
- ❖ 6 et 20 septembre;
- ❖ 4 octobre;
- ❖ 15 novembre;
- ❖ 6 et 20 décembre.

Les séances ordinaires du Conseil municipal se tiennent à la salle des délibérations du Conseil municipal située au 18 boulevard Brassard, Saint-Paul, à compter de 19 h 30.

DONNÉ à SAINT-PAUL, ce HUITIÈME jour du mois de DÉCEMBRE deux mille seize.

Directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint
Pascal Blais